

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2019

NOTE DE PRÉSENTATION

2019-06-26/04 - Compte administratif 2018 – budget annexe de l'assainissement

Rapporteur : Jean-Pierre Conrié

Le Conseil municipal arrête le Compte Administratif (C.A.) qui lui est annuellement présenté par le Maire (Article L.2121-31 du CGCT). Le C.A. rend compte des opérations budgétaires réalisées sur l'année en dépenses et en recettes, et présente les résultats de l'année qui, cumulés au résultat de l'année antérieure, seront repris au budget de l'année suivante.

Le Compte Administratif 2018 du Budget Annexe de l'Assainissement dégage les résultats suivants :

	Exploitation	Investissement	Total
Dépenses 2018	443 102.31	65 691.93	508 794.24
Recettes 2018	571 198.30	329 413.54	900 611,84
Résultat de l'exercice 2018	128 095.99	263 721.61	391 817.60
Report exercice 2017	707 604.30	220 889.06	928 496.36
Résultat clôture 2018	835 700.29	484 610.67	1 320 310.96

Après avoir constaté les identités de valeurs entre le Compte de Gestion 2018 et le Compte Administratif 2018,

Après avoir reconnu la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement :

Restes à réaliser 2018	Investissement
Dépenses	- 299 263.61
Recettes	0.00
Total (F)	- 299 263.61

	Exploitation	Investissement	Total général
Résultat cumulé 2018	835 700.29	185 347.06	1 021 047,35

Un avis favorable, à l'unanimité, a été rendu par les commissions Ressources, Aménagement urbain et Solidarités-Qualité de vie, réunies en séance le 17 juin 2019.

Après avoir arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, le Conseil municipal a approuvé le Compte Administratif 2018 du Budget Annexe de l'Assainissement pour l'exercice 2018.